LES écologistes DE BRETAGNE

# LE SERVICE APRÈS VOTE

*Session plénière du Conseil régional de Bretagne*
*des 24, 25 et 26 Février 2022*

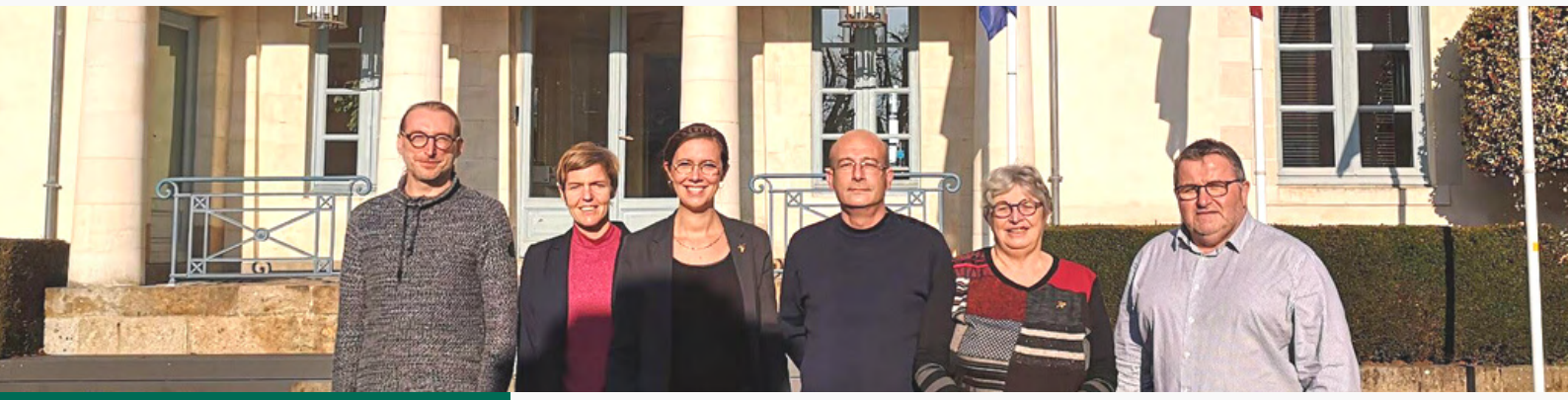

## POLITIQUE GENERALE

### Les solutions écologistes à la crise agricole

En ouverture de la session, **Claire Desmares** a évoqué la crise agricole et l'échec des gouvernements à rééquilibrer les rapports entre agriculteurs-trices et la grande distribution. Elle a rappelé le modèle défendu par les écologistes : revenu décent pour le monde paysan, montée en gamme, valorisation locale des produits, alimentation saine pour toutes et tous.

Elle s'est également exprimée sur le sujet énergétique, en condamnant Engie, qui sans autorisation de l'État français, importe aujourd'hui en toute discrétion du gaz de schiste des États-Unis au terminal de Montoir-de-Bretagne. En contradiction totale avec les accords de Paris et la législation française interdisant l'exploitation de gaz de schiste.

**« À entendre vos discours,**
**il semble parfois que pour votre exécutif,**
**il est urgent d'attendre. »**

## Question orale :

### Quelle concertation pour quelle planification ?

Afin de renforcer l'acceptabilité des projets d'énergies renouvelables en Bretagne, **Ronan Pichon** a interrogé l'exécutif sur sa stratégie en termes de planification et de concertation. Pour les écologistes, cette planification indispensable doit se conjuguer avec un véritable débat public associant largement citoyen.ne.s, collectivités et acteurs économiques. L'objectif : favoriser l'appropriation par le plus grand nombre de ces enjeux et construire un nouveau projet énergétique pour la Bretagne.

# UN “BUDGET VERT” POUR LA RÉGION BRETAGNE

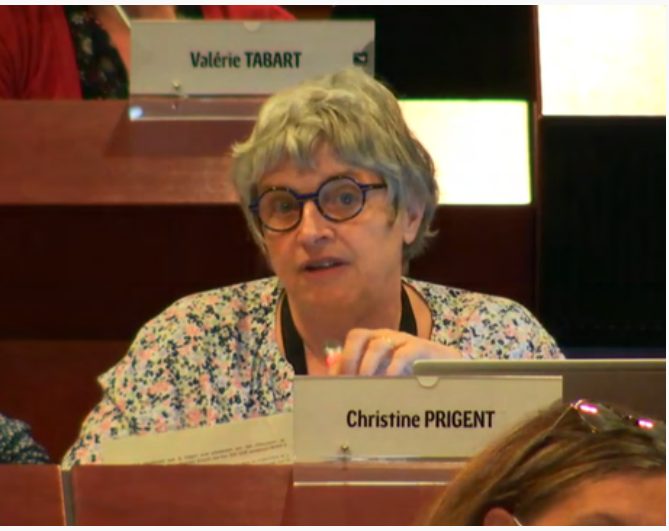


**Christine Prigent** a salué l'initiative innovante de l’évaluation climat du budget, qui améliore la transparence et la transversalité dans l’exercice budgétaire, ainsi que la montée en compétence des services et élu.e.s. Pour autant, nous veillerons à ce qu’il ne dédouane pas l’exécutif des arbitrages politiques. Christine Prigent a posé la question: “*quelles sont les conclusions de l’exécutif sur les dépenses qualifiées de défavorables pour le climat ?*” **Sur l’exemple emblématique des serres chauffées, pourtant qualifiées de “défavorables”, le Vice-Président à l’agriculture ne s’est pas engagé à arrêter les subventions**, ce qui laisse planer le doute sur l’utilisation politique de la démarche…

# NOMBREUX DÉSACCORDS DE FOND SUR LE BUDGET 2022

Le vote du budget était le sujet très attendu de cette session. En tant que Présidente de groupe, **Claire Desmares** a annoncé dès le départ notre vote contre le budget :

“*Ce budget n’est pas le budget de la rupture annoncée par vos promesses de campagne. Il s’agit d’un budget de continuité, dans une Bretagne qui a pourtant tant besoin de changement et d’un cap clair pour faire face aux immenses défis climatiques, énergétiques, agricoles, environnementaux, sociaux et territoriaux de notre époque. L’heure n’est plus à la transition douce, l’urgence climatique nous oblige à un vrai virage politique ! À entendre vos discours, il semble parfois que pour votre exécutif, il est urgent d’attendre.*”

A peine 1,7% du budget est consacré à la transition écologique et à ses nombreux sujets: qualité de l’eau, biodiversité, aires protégées, énergie, rénovation des logements, énergies renouvelables et économie circulaire.

**Les désaccords avec l’exécutif sont aigus sur de nombreux sujets : économie, agriculture, lycées, eau, économie circulaire, mobilités, aires protégées.**
**Ils ont été détaillés dans les différentes interventions des élu.e.s écologistes tout au long des débats sur les différents programmes d’action publique de la Région.**

### Aires protégées

L'ambition et les moyens sont tout à fait insuffisants : avec la création récente des 4 nouvelles réserves, à peine 0,4 % du territoire breton se situe en aires protégées sous protection forte, alors que l'objectif national, européen et international est de 10 % à horizon 2030. **Christine Prigent** a présenté un amendement pour réhausser l'objectif du SRADDET qui est de 2% d'ici 2040, mais l'amendement a été rejeté par l'exécutif.

### Economie circulaire

Pour **Christine Prigent**, la priorité n'est pas suffisamment accordée à la réduction des déchets, la sensibilisation, l'éco-conception, la réparation, le réemploi et la consigne.

### Qualité de l'eau

Privilégiant une approche curative plutôt que préventive, ce budget continue à financer le recours aux pesticides, et **en même temps**, finance des actions de restauration de la qualité de l'eau, ainsi qu'un appel à projet expérimental pour la sortie des pesticides, ce qui pose de sérieux problèmes en termes d'efficacité de l'utilisation de l'argent public de l'institution.

### Lycées

**Goulven Oillic a rappelé que l'accord programmatique de l'entre-deux tours entre Loïg Chesnais-Girard et Daniel Cueff prévoyait 80 % de Bio et 100 % de local et fait maison : *"si la Région prévoit un dispositif d'accompagnement, il n'y a pas d'objectifs chiffrés !"***

*Les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux alors qu'une grande majorité d'établissements ne respectent pas les objectifs de la loi Egalim fixés au 1er Janvier 2022, à savoir 50% de produits sous signes de qualité dont au moins 20% de bio.*

### Economie

Claire Desmares a souligné : *"**une politique très orientée vers l'international et le soutien aux exportations, mais pas de stratégie ambitieuse pour la relocalisation des activités,** pourtant si nécessaires à l'aune des enjeux écologiques et de souveraineté économique mis sur le devant de la scène avec la crise sanitaire et les bouleversements géopolitiques actuels."*

### Maritime

**Ronan Pichon a défendu les métiers de la mer et leur nécessaire accompagnement pour faire face à de profonds bouleversements**, en particulier climatiques, qui affectent l'écosystème maritime. Il a pointé l'attractivité de ces métiers très durs, le renouvellement de la flotte vieillissante, avec les enjeux de décarbonation et de transmission, la transformation des pratiques de pêche pour prioriser la qualité et le développement d'une filière algues.

## AGRICULTURE

Des millions d'euros pour l'industrie agro-alimentaire, focalisée sur les volumes et le bas de gamme, sans engagement clair et ambitieux sur sa transformation, 500 000 € seulement pour l'agriculture biologique ! L'agriculture bretonne est pourtant le parent pauvre des signes officiels de qualité.

**Goulven Oillic a fait une puissante intervention**, rappelant la dépendance de l'agriculture bretonne aux importations, exportations et aux cours mondiaux, impactés actuellement par la guerre en Ukraine. Il a défendu l'agriculture biologique, tout en dénonçant la poursuite du soutien de la Région Bretagne à l'usage des pesticides en finançant l'agriculture dite de conservation. Il a insisté : « ***il faut sortir des pesticides ! Une agriculture de conservation bio est possible, sans avoir recours aux produits phyto, allons-y !*** »

### Culture et sport

**Julie Dupuy** a pointé un budget culturel en baisse alors que les effets de la crise sanitaire affectent encore profondément le monde culturel. Elle a regretté que le soutien aux pratiques amateures ne soit pas revalorisé, notamment pour les pratiques sportives, qui font l'objet d'un budget 7 fois moins important que celui du sport de haut niveau. La Responsabilité Sociétale des Organisations doit aussi faire l'objet d'une meilleure évaluation pour accompagner son déploiement dans le milieu sportif.

### Mobilités

**Le développement du train du quotidien doit être davantage priorisé.** Grâce au vote de l'ensemble des groupes d'opposition, **l'amendement défendu par Loïc Le Hir a été adopté : de nouvelles études devront être engagées par la Région Bretagne sur la modernisation et/ou la réouverture de lignes ferroviaires** de desserte fine du territoire. Sont concernées les lignes Brest-Quimper, Saint-Brieuc-Auray, Morlaix-Roscoff et Rennes-Fougères, sans oublier la modernisation de la ligne Rennes-Nantes via Châteaubriant.

L'amendement sur l'aérien, qui demandait l'arrêt du soutien régional aux lignes qui font l'objet d'un trajet alternatif de moins de 4 heures (comme le demandait la Convention Citoyenne) a par contre été rejeté. Loïc Le Hir a demandé à l'exécutif un engagement sur un schéma régional de rationalisation des activités aéroportuaires d'ici la fin de l'année.

## PASSAGE EN FORCE DU BUDGET ADOPTÉ À BULLETIN SECRET

**Tous les groupes d'opposition avaient publiquement annoncé à plusieurs reprises qu'ils appelaient à voter contre le budget**. Dans cette configuration, le budget risquait d'être rejeté en raison de la "majorité relative" de l'exécutif (40 élu.e.s), contre **43 élu.e.s de l'opposition.**

C'était sans compter les manœuvres politiciennes de l'exécutif, qui a proposé un vote à bulletin secret. Nous avons contesté ce mode de scrutin en proposant un vote au scrutin public afin que chaque conseiller.e régional.e se positionne en responsabilité et transparence vis-à-vis des Breton.ne.s. Selon la jurisprudence, si ⅙ des élu.e.s de l'assemblée demande un vote public - ce qui était le cas puisque les groupes Les Écologistes de Bretagne, Breizh a-gleiz et Hissons Haut la Bretagne en ont fait la demande - **le vote au scrutin public est de droit**.

L'exécutif a préféré un passage en force en imposant le vote à bulletin secret, traduisant ainsi son déficit de légitimité et de stabilité.

**Résultat : 5 abstentions et 1 vote nul, budget approuvé**.

Tous les groupes d'opposition s'étaient exprimés contre, comment expliquer l'issue positive de ce vote ?

Pour les écologistes, cette crise politique s'explique par une séance insuffisamment préparée, l'exécutif n'ayant pas négocié sérieusement et en amont pour garantir l'abstention d'un ou plusieurs groupes de l'opposition. **Nous faisons face à un vrai problème de méthode, marqué par l'absence totale de volonté de co-construire.**

## Rapport Cybersécurité

**Ronan Pichon** a rappelé l'importance essentielle des enjeux de cybersécurité, qui rejoignent les enjeux de souveraineté nationale. Il a souligné la faille parfois mésestimée de l'ingénierie sociale, ainsi que l'importance de la médiation et de l'aide à l'appropriation par le plus grand nombre des outils de cybersécurité, face à un risque de trop grande concentration des savoirs sur ces sujets.

## Convention

### Langues de Bretagne

**Nil Caouissin**, du groupe Breizh a gleiz, s'est exprimé au nom de nos deux groupes sur cette nouvelle Convention. Il a salué "une victoire d'étape", pour un document qui résulte d'un rapport de force entre l'Etat et la Région et qui fixe un "objectif historique" de 30 000 élèves apprenant la langue bretonne d'ici 6 ans. Il salue également la reconnaissance de la légitimité de l'enseignement immersif. Il reste toutefois encore beaucoup à faire.

## Des avancées dans le nouveau règlement intérieur

**Claire Desmares** a rappelé le caractère très politique de ce document qui organise la vie démocratique de l'institution. Elle a souligné quelques avancées obtenues par nos deux groupes: abaissement du seuil pour les initiatives citoyennes d'interpellation de l'exécutif régional (30 000 au lieu de 40 000, sur la Bretagne à 5) ou encore possibilité facilitée de renvoyer un sujet du huis-clos de la Commission permanente au débat publique dans l'assemblée régionale.

Claire Desmares : "***nous pourrions aller beaucoup plus loin dans la modernisation de notre institution régionale, afin de répondre à l'immense défi démocratique de notre temps***". Questions du public, conventions citoyennes thématiques, généralisation des consultations ou encore budgets participatifs, les outils existent pour concrétiser le renouveau démocratique dont la Bretagne a tant besoin.

## Haut Conseil Breton

**Christine Prigent a salué la mise en place du Haut Conseil Breton pour le Climat, instance composée de scientifiques chargée de fournir au Conseil Régional une expertise sur les enjeux climatiques en Bretagne en matière d'atténuation et d'adaptation. Elle a indiqué que les écologistes resteront vigilants sur son indépendance et sur l'attribution de moyens suffisants pour permettre à cette instance de mener à bien ses missions.**

# UN CONTRAT DE PLAN ETAT-RÉGION INCOMPLET ET PRIVÉ D'UNE VISION STRATÉGIQUE

Un Contrat de Plan Etat-Région incomplet et privé d'une vision stratégique Sur le Contrat de Plan Etat-Région, soumis au vote pour un total de 970 millions d'euros, **Loïc Le Hir** a évoqué un contrat inachevé, sans volet agricole, avec un volet mobilité simplement effleuré, incomplet et très partiellement chiffré. Il a plaidé en faveur du train du quotidien, à prioriser dans les négociations 2022 du volet mobilité du CPER, mais aussi dans le futur projet LNOBPL.

**Ronan Pichon** a pointé l'insuffisance d'une vision stratégique de ce document sur les enjeux essentiels de notre époque, en particulier sur la question de l'énergie et l'accélération du développement des énergies renouvelables en Bretagne.

# UN VŒU OCÉAN REJETÉ PAR L'EXÉCUTIF

A l'occasion du rendez-vous manqué du Sommet One Ocean à Brest, les élu.e.s écologistes ont proposé un vœu Océan, portant quatre demandes à l'Etat : **plus de moyens pour les aires protégées sous protection forte, interdiction de la pêche industrielle dans les aires marines protégées, moratoire sur l'exploitation des grands fonds et traité mondial sur la protection de la haute mer.**

Le Vice-Président à la mer, qui n'est autre que Daniel Cueff, a proposé une réécriture de ce vœu, le vidant complètement de son sens : suppression de la demande d'un "moratoire sur l'exploitation des grands fonds" pour la remplacer par un "traité encadrant l'exploitation", suppression de "l'interdiction de la pêche industrielle dans les aires marines protégées".

Clarification a donc été faite, s'il en était encore besoin, sur nos conceptions différentes de l'écologie. **Claire Desmares** a réaffirmé que "***nous, Écologistes de Bretagne, continuerons à porter haut et fort les valeurs et les combats de l'écologie, y compris en faveur de la préservation des océans.***"

Le vœu a été rejeté par l'exécutif.

## La vidéo de la session

Vous pouvez retrouver les interventions vidéo des élu.e.s **ICI**.

## Couverture presse de la session

Le Télégramme, **Le lithium de Tréguennec s'invite au conseil régional de Bretagne**, 24/02/22
Le Télégramme, **Vote du budget à la Région Bretagne : Chesnais-Girard sous pression maximale**, 24/02/22
Ouest France, **Budget de la Région Bretagne : revivez la première journée de débat au conseil régional**, 24/02/22
Le Télégramme, **Conseil régional de Bretagne : Troadec dénonce le « lynchage et l'acharnement »**, 25/02/2022
Le Télégramme, **Parc éolien offshore de Saint-Brieuc : la droite et le RN toujours vent debout**, 25/02/2022
Le Télégramme, **La fibre optique partout en Bretagne en 2026 : un objectif tenable ?** 25/02/2022
Le Télégramme, **Vote du budget au conseil régional : un accouchement au forceps**, 25/02/2022
Le Télégramme, **Bretagne. Budget adopté grâce au vote secret**, 25/02/22
Ouest France, **La région Bretagne adopte son budget après plus de 20 h de débats : revivez la session**, 25/02/22
Ouest France, **Bretagne. Le chantier d'ouverture de la majorité est enclenché au conseil régional**, 26/02/22
Le Télégramme, **Le conseil régional adopte le contrat de plan État-Région de 970 M€**, 26/02/22


## Les Ecologistes de Bretagne

Claire Desmares, Présidente de groupe : claire.desmares@bretagne.bzh
Ronan Pichon : ronan.pichon@bretagne.bzh
Christine Prigent : christine.prigent@bretagne.bzh
Loïc Le Hir : loic.le-hir@bretagne.bzh
Julie Dupuy : julie.dupuy@bretagne.bzh
Goulven Oillic : goulven.oillic@bretagne.bzh

## Collaboratrices

Cécile Cathelin : cecile.cathelin@bretagne.bzh
Cathie Bertin : catherine.bertin@bretagne.bzh


LES écologistes DE BRETAGNE